

## Séance plénière

- **MERCREDI 21 MARS 2012 APRÈS-MIDI (077)**  
**JEUDI 22 MARS 2012 APRÈS-MIDI (078)**

### **PROJETS DE LOI ET PROPOSITIONS**

---

1. - Projet de loi-programme (I), n<sup>os</sup> 2081/1 à 18.  
- Proposition de loi (MM. Alain Mathot et Dirk Van der Maelen, Mme Christiane Vienne et MM. Olivier Henry et Guy Coëme) modifiant le Code des impôts sur les revenus 1992 en ce qui concerne la disposition anti-abus, n<sup>os</sup> 1111/1 et 2.  
- Projet de loi-programme (II), n<sup>os</sup> 2082/1 à 4.

Le projet de loi-programme n° 2081/20 est adopté par 80 voix contre 36 et 14 abstentions

Le projet de loi-programme n° 2082/4 est adopté par 80 voix contre 39 et 11 abstentions

2. Projet de loi modifiant la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers et modifiant la loi du 12 janvier 2007 sur l'accueil des demandeurs d'asile et de certaines autres catégories d'étrangers, n<sup>os</sup> 1904/1 à 4.

Le projet de loi n° 1904 est adopté par 107 voix contre 23

3. Proposition de résolution (Mme Linda Musin, M. André Frédéric, Mme Karine Lalieux et MM. Eric Thiébaud, Rachid Madrane et Anthony Dufrane) visant à l'inscription par le Groupe SNCB de son numéro d'urgence gratuit 0800/30 230 sur l'ensemble des titres de transport délivrés, afin de renforcer la sécurité et le sentiment de sécurité sur le réseau ferroviaire belge, n<sup>os</sup> 244/1 à 5.

La proposition de résolution n° 244 est adoptée par 116 voix contre 1 et 12 abstentions

4. Proposition de résolution relative à la Conférence des Nations Unies « Rio+20 » sur le Développement durable, n° 2110/1.

La proposition de résolution n° 2110 est adoptée par 118 voix et 12 abstentions

5. - Projet de loi portant des dispositions diverses (I), n<sup>os</sup> 2097/1 à 12.  
- Projet de loi portant des dispositions diverses (II), n<sup>os</sup> 2098/1 à 3.

Le projet de loi n° 2097 est adopté par 80 voix contre 16 et 34 abstentions

Le projet de loi n° 2098/3 est adopté par 81 voix contre 15 et 33 abstention